

Mars 2024

se-uns.org

enseignants

de GUYANE

Écoles - Collèges - Lycées



SOMMAIRE

- Page 1 - Édito
- Page 2 - Actualités
- Page 3 - Infos
- Page 4 - Calendrier des RIS

Pour nous joindre ...

Carrefour de Bourda – villa B
3572 route de Montabo
97300 CAYENNE
☎ 0594 31 02 10

Mail : 973@se-uns.org/

Site : <https://sections/se-uns.org/973/>

Le SE-UNSA Guyane
dans tout le
département.



Édito d'Emmanuel OCTAVIE

« Notre engagement sans faille a porté ses fruits ! »

Chères et chers collègues enseignantes, enseignants, AED, AESH et ILM,

En ce début de l'année 2023-2024, notre section du Syndicat des Enseignants de l'UNSA a été le lieu d'une activité intense et fructueuse.

Au cours de ces derniers mois, nous avons reçu les responsables nationaux de notre organisation syndicale. La présence de la secrétaire générale du SE UNSA, du secrétaire général de l'UNSA Éducation, et récemment du secrétaire général de l'UNSA, a permis d'échanger sur les réalités économiques, sociales, éducatives et géographiques propres à notre territoire. Ces visites ont été l'occasion pour eux de constater la force et la vitalité de notre section, ainsi que notre engagement indéfectible envers nos valeurs et nos missions.

Nous avons organisé deux colloques d'envergure, traitant respectivement de la laïcité et de l'exercice du métier d'enseignant en Guyane, nous permettant d'approfondir des thématiques cruciales pour notre communauté éducative et favorisant les échanges constructifs entre les professionnels de l'éducation.

Nous avons également dû mener des actions de mobilisation pour obtenir une meilleure gestion des ressources humaines au sein de notre académie, en tenant compte des spécificités de notre territoire...

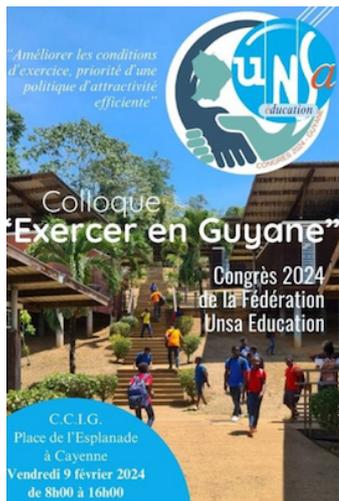
La mobilisation du 5 décembre dernier a été un succès retentissant. Elle a conduit à une inspection générale des services RH du rectorat, dont les conclusions ont confirmé la justesse de nos revendications. Des chantiers de rénovation sont désormais en cours. Nous veillerons à ce qu'ils répondent efficacement aux besoins des personnels.

Cette intense activité syndicale est le fruit de votre énergie, de votre détermination et de votre engagement pour défendre nos intérêts professionnels et ceux de l'éducation nationale dans son ensemble.

Continuons, ensemble, à œuvrer pour une éducation de qualité et pour des conditions de travail respectueuses et épanouissantes pour tous !



Congrès régional UNSA-Education



Le vendredi 9 février 2024 a eu lieu le 6ème congrès de l'UNSA-Éducation Guyane.

Lors de ce congrès s'est déroulé le colloque « Exercer en Guyane », en présence du Recteur de l'académie, du Président de l'association des maires ainsi que du Président de l'Université.

Ce colloque était l'occasion, sous forme de table ronde, d'entendre le point de vue de professionnels de l'Éducation, autour de thématiques centrales telles que la scolarisation des élèves allophones ainsi que les conditions d'exercice des personnels sur les sites isolés.

Ce jour, la Commission Administrative Régionale de l'UNSA-Education Guyane a élu à l'unanimité, pour un mandat de 4 ans, la liste conduite par Ingrid MENCE qui devient la Secrétaire Régionale de la Fédération, majoritaire à l'Éducation Nationale en Guyane.

Rappelons que la Fédération regroupe dix organisations syndicales présentes en Guyane : le SE-UNSA, le S.N.P.D.E.N., A.&I., le S.E.A., I.T.R.F. B.I.O., S.N.2D., le S.I.E.N., le S.N.I.E.S., le S.N.P.T.E.S., et le S.N.A.S.E.N.

Élection de la secrétaire et de la secrétaire adjointe de la « Formation Spécialisée Santé et Sécurité au travail Académique »

Depuis la loi du 06 août 2019, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (**CHSCT**) ont été remplacés par les comités sociaux d'administration (**CSA**).

Au sein des CSA, il existe des formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail (**F3SCT**) qui ont pour mission d'assurer la protection de la santé physique et mentale des agents, de prévenir les risques professionnels, d'améliorer les conditions et de travail et de veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Janell CLARKE et **Lina BACE**, candidates de l'Unsa éducation ont été élues par 6 voix contre 4 voix aux candidats de la FSU.

Félicitations à toutes les 2 !

« CONGRÈS STATUTAIRE ACADÉMIQUE »

Le Congrès statutaire académique du SE-Unsa aura lieu le Mardi 16 Avril 2024 de 8h00 à 13h00 à la « Maison des citoyens » Avenue des flamboyants - 97351 MATOURY

Les militants qui souhaitent assister à cette instance doivent déposer leur demande de formation syndicale avant le 16 mars 2024 auprès de leur hiérarchie et **s'inscrire impérativement auprès du syndicat.**

Contact : Claude-Michelle CEZAR 0694 43 52 83

Abandon des groupes de niveaux : une première victoire contre le tri social des élèves !

Ce jeudi 7 mars, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale a annoncé une inflexion concernant la mise en œuvre des groupes à la rentrée prochaine. La notion de « groupes de niveau » disparaît des textes officiels. Cette mesure profondément injuste, qui revient sur 50 ans d'efforts pour supprimer les différentes barrières et filières au sein du collège unique, faisait largement débat dans la communauté éducative.

L'UNSA Éducation s'est opposée dès les premières annonces de Gabriel Attal en décembre 2023 aux différentes mesures du « choc des savoirs » et se félicite de ce recul qui était inévitable.

Ses multiples alertes à la fois sur le risque de tri social des élèves et sur l'impact délétère des mesures annoncées, en matière de conditions de travail des personnels, de surcharge des effectifs des classes, de prise en compte de l'inclusion, de souplesse des emplois du temps, ont été entendues. Notre fédération sera attentive pour que l'abandon de la notion de groupes de niveaux dans les textes réglementaires soit bien prise en compte sur les territoires.

Nous serons attentifs sur les conséquences et les détails des organisations en groupe qui seront mises en œuvre. Nous serons tout aussi engagés pour obtenir une baisse des effectifs des classes, un enjeu important pour les conditions de travail des personnels et pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves.



Calendrier des payes & pensions 2024

	Paye	Pension
Janvier	Lundi 29	Mardi 30
Février	Mardi 27	Mercredi 28
Mars	Mercredi 27	Jeudi 28
Avril	Vendredi 26	Lundi 29
Mai	Mercredi 29	Jeudi 30
Juin	Mercredi 26	Jeudi 27
Juillet	Lundi 29	Mardi 30
Août	Mercredi 28	Jeudi 29
Septembre	Jeudi 26	Vendredi 27
Octobre	Mardi 29	Mercredi 30
Novembre	Mercredi 27	Jeudi 28
Décembre	Vendredi 20	Lundi 23



NOS FORMATIONS

CALENDRIER DES FORMATIONS DU SE UNSA GUYANE DU 3^{ème} TRIMESTRE 2023-2024

INTITULÉS	DATES / PÉRIODES
« Mon argent et moi »	Vendredi 19 avril 2024 à Cayenne
« Mon argent et moi »	Lundi 06 mai 2024 à Saint-Laurent
« Moi Remplaçant »	Mardi 07 mai 2024 à Saint-Laurent
« Soigner ses écrits professionnels »	Mardi 18 juin 2024 à Saint-Laurent
« Retraite et retraités »	Lundi 24 juin 2024 à Cayenne

Si tu souhaites participer à une formation **complète** **obligatoirement le formulaire d'inscription sur notre site local: <http://sections.se-uns.org/973/>** et dépose ta demande de congé pour formation ci-jointe auprès de ton IEN ou de ton chef d'établissement 30 jours avant le stage

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE

Vous avez participé aux opérations de mouvement 2024.

Les résultats ont été diffusés le mercredi 6 mars 2024.

Vous avez été destinataires d'un message sur votre boîte I-prof ainsi que d'un SMS sur le numéro de téléphone.

Dès votre résultat connu, plusieurs scénarios possibles dont :

- Vous obtenez un de vos vœux et devez participer au mouvement intra de votre académie d'accueil
- Vous n'obtenez aucun de vos vœux et souhaitez demander une révision d'affectation
- Vous êtes affectés en extension et souhaitez demander une révision d'affectation
- Vous n'obtenez aucun de vos vœux mais souhaitez/devez participer au mouvement intra de votre académie actuelle

Quelle que soit votre situation, les militants du SE-Unsa sont là pour vous écouter, conseiller et accompagner tout au long de ces étapes et de vos démarches par mail à l'adresse suivante :

mvt.seunsa973@orange.fr

NOS COMMISSAIRES PARITAIRES 1 ^{er} DEGRE	
ALFRED Nathalie	07 54 58 40 54
BENOIT Tatiana	06 94 93 63 05
BRIQUET Laurent	06 94 43 25 79
DORLIPO Didier	06 94 43 10 78
HORTH Jean-Raymond	06 94 21 74 16
LINA Gaëlle	06 94 23 84 24
LUCE Mario	06 90 67 55 87
MAÎTRE POLIGNE Stéphanie	06 02 08 33 48
PERIGNY Eveline	06 94 42 19 21
RECHOU Jean-Marc	06 94 20 65 38

NOS COMMISSAIRES PARITAIRES 2 nd DEGRE	
BAHLOUL Mohamed	07 67 50 39 37
BRIQUET Pascal	06 94 41 75 15
DEBRUYNE Philippe	06 94 46 18 08
FILLODEAU Laetitia	06 94 42 39 33
KIEFFER-MAURICE Claudia	06 94 28 71 33
LARANCE Rita	06 94 26 26 10
MENCE Ingrid	06 94 24 18 68
MISTRAL Cédric	06 94 43 42 58
OCTAVIE Emmanuel	06 94 25 60 70
PERLET Patricia	06 94 42 69 03
VERSOL Samuel	06 94 43 18 82

L'Unsa,
votre alliée du quotidien

SECTEURS	DATES / HEURES / LIEUX
LA GRANDE RIS DE L'ILE DE CAYENNE REMIRE-MONTJOLY/ MATOURY STOUPAN/ ROURA/ KAW	RISTT Vendredi 22 mars à 8h00 <i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
IRACOUBO SINNAMARY	RISTT Mardi 26 mars 2024 de 8h30 à 11h30 <i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
LA GRANDE RIS DE L'EST SAINT-GEORGES/REGINA	RISTT Mardi 26 mars 2024 à 8h30 <i>à l'école Elie Castor à Saint-Georges</i>
GRAND SANTI MONFINA	Vendredi 5 avril 2024 HIS à 10h30 au collège A. Kartadinamat RIS à 15h00 à l'école FAANKO
MACOURIA MONTSINERY TONNEGRANDE	RISTT Lundi 8 avril 2024 de 13h30 à 16h00 <i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
MARIPASOULA	HIS Lundi 8 avril 2024 à 16h00 <i>au Collège Gran Man Difou</i> RISTT Jeudi 11 avril 2024 à 8h00 <i>à l'école Alexis Jonas</i>
PAYS AMERINDIEN	RISTT Mardi 9 avril 2024 à partir de 8h30
KOUROU	RIS Mardi 9 avril 2024 de 13h30 à 16h00 <i>au réfectoire de l'école des Savanes</i>
PAPAÏCHTON/LOKA	Mercredi 10 avril 2024 RISTT à 8h00 à l'école Gran Man Tolinga HIS de 11h15 à 12h15 au Collège C. Tafanier
LA GRANDE RIS DU BASSIN DE SAINT-LAURENT MANA/APATOU	RISTT Vendredi 12 avril 2024 à 9h00 <i>au Lycée TARCY à Saint-Laurent</i>
INSPE	RISTT Mercredi 17 avril 2024 de 10h00 à 12h00 <i>à l'inspé</i>

Nous te rendons destinataire du calendrier des RISTT, RIS et HIS du 2ème trimestre, si tu souhaites y participer, remets à ton I.E.N la demande de participation 48 heures avant la RISTT.

Tu pourras accéder à la demande de participation en te rendant sur notre site local.

A bientôt !



*N'hésitez pas à suivre et surtout à vous abonner à la chaîne SE UNSA 973 sur
WhatsApp : <https://whatsapp.com/channel/0029VaU0t2h8V0tge9PW9J0N>*

Vous y trouverez toutes les informations en temps réel!